

nous après s'être fait un nom et une réputation pour eux-mêmes, qui nous porte à croire, et qui porte les populations du monde entier à reconnaître, que nous avons, au Canada, une classe d'hommes qui sont en état de veiller à nos intérêts, et de nous protéger dans le sens le plus étendu du mot. C'est une grande chose que d'être appelé à vivre au printemps de la vie d'une nation ; c'est une grande chose que d'être à la source même du vaste cours d'eau de l'existence nationale, coulant durant toutes les saisons et acquérant de la force au cours du temps.

Des événements de peu d'importance agitent parfois les nations ; nous savons parfaitement qu'une expression d'opinions produit quelquefois de l'effet sur la prospérité d'un pays ; et pour cette raison, de quelque côté de la Chambre que nous siégeons, que nous soyons réformistes ou conservateurs, nous devons à notre pays de protéger ses intérêts et son peuple ; nous devons à notre pays de ne rien préférer qui puisse nuire à ses intérêts ; nous devons à notre pays de le protéger sous tous rapports, tant au dedans qu'au dehors. Si nous nourrissons de pareilles idées, nous avons lieu d'espérer que le jeune chêne de la nationalité canadienne, qui n'est planté que d'hier, se développera jusqu'à ce qu'il étende ses branches d'un bout du Canada à l'autre bout. Espérons que la goutte de rosée tombée sur la feuille même du gland n'y produira jamais la sève des dissensions religieuses, de la bigoterie, et de l'esprit de clocher, qu'elle ne développera que ce qui peut tendre à l'avancement des intérêts du Canada ; et de cette manière—et aucun autre moyen n'y arrivera—nous deviendrons unis pour former un seul peuple.

Lorsque je porte, aujourd'hui, mes regards sur cette chambre et que j'observe les sièges qui ont été jadis occupés par de grands hommes dont la voix est maintenant éteinte, il me semble qu'une force phonétique s'échappe de ces murs pour nous forcer à rester unis. Quand je me rappelle les McDonald, les Cartier, les Mackenzie et les Dorion, ces forces quadruples de conception, d'activité, d'intelligence et de persévérance ; quand je songe à ce qu'ont fait ces hommes pour le Canada, aux années passées, comment, à force d'énergie et de talent, ils ont posé les assises de l'édifice qui est aujourd'hui le temple de nos libertés religieuses et civiles, je me vois forcé de me demander : n'avons-nous pas lieu d'être fiers de ce qui a été accompli ? Espérons en une communauté d'efforts et d'intentions, et sans distinction de considérations politiques, sans autre objet en vue que l'agrandissement matériel de notre pays, perpétuons la bonne renommée du Canada, efforçons-nous d'en faire une colonie dont le gouvernement anglais soit fier, car je suis certain que parmi les possessions de Sa Majesté, il n'y en a pas une qui soit plus haut placée que le Canada. M. l'Orateur, je souhaite à sa population la plus grande somme de prospérité possible et la protection du Ciel.

M. LACHAPELLE : M. l'Orateur, avant de seconder l'adresse en réponse au discours du Trône qui a été prononcé hier, par Son Excellence le gouverneur général, je crois qu'il est de mon devoir d'offrir à Son Excellence les hommages de cette Chambre, et de lui dire que c'est avec plaisir que toute la Puissance du Canada a vu sa nomination comme son nouveau vice-roi. Lorsque Lady Aberdeen, l'été dernier, était choisie pour présider

Sir JAMES GRANT.

l'association des femmes, à Chicago, lorsqu'elle organisait ce travail sympathique, ce travail affectueux, sous la forme d'un village irlandais, lord Aberdeen nous était donné comme notre nouveau gouverneur.

Je comprends, M. l'Orateur, qu'il a dû en coûter un peu à Son Excellence de briser les liens qui le retenaient là-bas ; car je sais que Son Excellence était le favori de la nation anglaise, écossaise et surtout irlandaise. Eh bien ! qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien se souvenir qu'il retrouvera au Canada ces mêmes affections et, en plus, l'affection de l'élément français, qu'au nom de la province de Québec, j'ai l'honneur de lui offrir.

Le premier paragraphe du discours du Trône, M. l'Orateur, semble renfermer un seul sentiment. C'est comme un cri du cœur, c'est comme une exclamation joyeuse qui ressort de la lecture de ce paragraphe. Son Excellence y exprime un sentiment de réjouissance à la vue de la situation financière et commerciale du Canada. Son prédécesseur s'était permis d'espérer que notre commerce irait en augmentant, et que l'opération financière de la dernière année rencontrerait les appréhensions heureuses qu'il s'était permis de faire. Son Excellence apprécie ce fait et nous nous en réjouissons avec Elle. En effet, la prospérité du Canada s'affirme de jour en jour et de plus en plus. Nous n'avons qu'à considérer les éléments divers sur lesquels on doit s'appuyer pour établir cette proposition, et nous constatons que nous avons raison de nous enorgueillir de ce mouvement de prospérité générale.

Je ne me permettrai pas, M. l'Orateur, de faire ici la lecture des rapports du commerce, ou de l'état financier des banques, non plus que des autres tableaux de même nature sur lesquels nous devons seul nous appuyer lorsque nous affirmons que l'état actuel de notre pays réalise ce que les fondateurs de la confédération avaient prédit. Vous me permettez seulement d'attirer votre attention sur un fait qui s'est passé dans le cours de l'année dernière ; un fait de la plus haute importance et duquel découle naturellement, selon moi, la preuve de l'affirmation que je me suis permis de faire lorsque j'ai parlé de notre prospérité : Je veux parler de la grande exposition de Chicago. Eh bien ! quel est l'enseignement qui se dégage de ce fait au point de vue de notre pays ? Tous ceux qui ont visité l'exposition en sont revenus avec la conviction que, bien que les Etats-Unis occupassent dans le monde politique une position apparemment supérieure à la nôtre, le Canada occupait à côté des Etats-Unis une position enviable ; une position qui certainement est considérée par nous tous comme aussi avantageuse sinon supérieure à celle de nos voisins. A cette exposition où le Canada avait fait une organisation sérieuse, pour laquelle le gouvernement mérite certainement les remerciements du pays, nous avons vu nos exposants canadiens, dans les départements les plus importants de l'industrie, remporter la plus grande partie des prix qui y ont été accordés. Ils sont revenus, si je puis m'exprimer ainsi, la poitrine couverte de médailles et le cœur débordant d'un patriotisme nouveau.

Pourquoi avons-nous raison de nous réjouir ? Pourquoi éprouvons-nous ce sentiment de joie, cette expression de satisfaction que nous nous permettons de répéter en dehors de cette Chambre et ici aujourd'hui ? C'est que cette prospérité est le résultat naturel de la politique nationale inaugurée en 1878. Nous sommes fiers, M. l'Orateur, de cons-